Nos 1544-1545. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 3 et Mercredi 4 Janvier 1893

REDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

REVUE DE L'ANNÉE

Nous avons eu une année fertile en incidents et il nous serait difficile d'établir ici une nomenclature très détaillée de tous les événements qui se sont déroulés au cours de 1892.

Nous pouvons toutefois en faire une sorte de résumé en suivant l'ordre chronologique et en ne mentionnant que les faits présentant un certain caractère d'importance.

Ce coup d'œil rétrospectif ne sera pas sans intérêt car l'année qui vient de finir fera date dans notre histoire nationale.

Peut-être, par la suite, deviendrait-il utile d'examiner l'évolution des choses, à titre de curiosité, si l'on veut en tirer les déductions qu'elle comporte.

En tout cas, voici qui peut fournir matière à établir des éphémérides pour l'avenir.

FAITS POLITIQUES

Au début de l'année, nous avons eu la fameuse lettre de Gouthe-Soulard qui rallia aux idées qu'elle exprimait cinq archevêques, quarante évêques et un certain nombre de prêtres.

L'encyclique papale vint ensuite, en réponse à la fameuse lettre des cinq cardinaux faisant en quelque sorte, le procès des doctrines républicaines.

La lettre du pape enseignant aux catholiques la marche à suivre, fait l'objet de nombreuses critiques et on sait qu'à ce sujet, une fraction de la presse catholique refusa d'accepter les théories de Sa Sainteté.

Dans le Nord, *La Dépêche* s'inclina et accepta la République, *la Vraie France* rejetta.

Détail curieux à noter : la première séance de l'année a été consacrée à la discussion des rapports Krantz et Thévenet, sur le Panama.

D'autre part, une demande en autorisation de poursuites était déposée contre M. Delahaye, pour diffamation.

A Paris, les feuilles cléricales militantes refusèrent de se soumettre ce qui prouve bien que la parole du pape ne vaut pas les paroles de l'Evangile.

Comme conséquences de toute cette agitation ; plusieurs évêques ont été traînés comme d'abus devant le conseil d'Etat. Des troubles se sont produits dans certaines églises à l'occasion des sermons politiques. Des interpellations à la Chambre eurent lieu. Il y eut le dépôt d'un projet de loi sur les associations. Puis vint la chute du ministère Freycinet-Constans.

Citons parmi les projets et propositions de loi, la proposition de M. Antonin Proust sur la censure, la loi sur les conseils des prud'hommes, la loi Camille Dreyfus instituant une fête nationale le 22 septembre; la loi Bovier-Lapierre sur les syndicats; celles sur la réorganisation des caisses d'épargne, sur le crédit agricole, sur la fusion des services de vovie, sur l'arbitrage, sur les ouvrières accouchées, sur le recrutement de l'armée, sur les règlements d'ateliers, sur le régime des boissons, et enfin sur la presse.

Le rejet du passage à la discussion des articles de la convention franco-suisse.

Rappelons encore les débats sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Mentionnons enfin le vote de crédits supplémentaires au ministère de la guerre, qui donna lieu à une grosse discussion entre MM. Raiberti, Pelletan et de Freycinet, — et le vote des crédits pour le Dahomey.

Discussions et interpellations

La Chambre a eu à discuter au cours de l'année soixante interpellations ou questions diverses.

Parmi les principales citons celle de MM. Camille Dreyfus, sur la situation au Maroc; Le Senne et Laur sur les articles de l'*Intransigeant* contre M. Constans; Le Hérissé, sur l'inaction du Parquet dans l'affaire Constans-Laur; Dreyfus et Marius Martin, sur les explosions de dynamite; Delahaye, sur l'affaire de Saint-Merri; d'Hulst, sur les troubles dans les églises; de Mahy, sur Madagascar : Bonge, sur le Tonkin; Baihaut, sur les chemins de fer algériens; Lavy sur les arrestations opérées la veille du 1er mai; d'Aranberg, sur l'affaire des Pères blancs dans l'Ouganda; de Souberval et Bourgeois, sur la monnaie blanche; Engerand et Tony Révillon, sur la lenteur des tribunaux en matière d'accidents du travail; Desprès sur le retard apporté au règlement de l'Assistance publique à Paris; Ferroul, sur les élections municipales dans l'Aude.

L'interpellation de MM. Moreau et Dron sur les agissements de *Notre-Dame de l'Usine* dans le Nord, donne lieu, on s'en souvient, à une séance des plus mouvementées et en tous cas des plus intéressantes.

Les patrons catholiques, constatons-le en passant, ne s'en portent pas plus mal car le parti clérical paraît connaître d'admirable façon, le grand art de tourner les lois.

Attendons la suite et reprenons notre nomenclature interrompue.

Mentionnons les interpellations de MM. Delahaye, sur l'attitude du président des assises dans le procès Drumont; Muller; sur *l'élection Wilson*; *Jaluzon*, sur les concours d'agrégation; Dreyfus, sur l'affaire Mayer-Morès; Paulin Méry, sur le congrès international de la navigation; Camille Raspail, sur les diamants de la couronne; d'Aillères, sur la remise irrégulière des mandats de secours; de Villebois-Mareuil, sur le transport des animaux vivants; Pourquery de Boisserin, sur le Dahomey; de Villeneuve, sur la discipline dans l'armée; Dupuy-Dutemps, sur le renvoi de Calvignac par la Compagnie de Carmaux; Hubbard, Hély-d'Oissel, Trélat, sur l'assainissement de la Seine; Thellier de Poncheville, sur les examens du Pas de Calais; Chiché, sur le Tonkin; J. Reinach, sur l'explosion de la rue des Bons-Enfants; Delahaye, toujours lui, sur le Panama; Hubbard sur le concours du gouvernement à la Commission d'enquête; Trouillot, sur la démission de M. Rouvier; Peyrat, sur le dégrèvement des pétroles; d'Aillères, sur le bureau de bienfaisance de Saint Calais; Déroulède, sur Cornélius Herz; Millevoye, sur les déclarations de MM. Rouvier et Floquet.

L'interpellation de M. Pourquery de Boisserin n'ayant pas été discutée, nous n'en rappelons que pour la forme, l'intention.

Crises ministérielles

Deux crises ministérielles et deux chutes de ministres.

1° Le ministère Freycinet-Constans pour s'être opposé à la déclaration d'urgence, demandée par M. Hubbard, du projet de loi sur les associations et après un débat, auquel ont pris part MM. de Freycinet, de Mun, Brisson et Clémenceau.

2° Le ministère Loubet-Ricard tombe à la suite de la question de M. de La Ferronnays au sujet de la mort du baron de Reinach et du discours de M. Brisson.

Comme chutes isolées, mentionnons celle de M. Cavaignac, *ministre de la marine*, à la suite d'une interpellation de M. Pourquery de Boisserin sur le Dahomey et celle de M. Rouvier à la suite de la lettre de M. Clémenceau.

Groupes nouveaux

Plusieurs groupes se sont formés ou réorganisés sous l'impulsion des événements.

Citons notamment : la droite constitutionnelle, l'union nationale, l'union républicaine, le groupe radical-socialiste, le groupe d'études sociales celui des députés des ports de mer, l'extrême gauche, l'alliance républicaine et enfin, en dernier lieu, le groupe socialiste.

Elections

Elections sénatoriales

Douze élections partielles de sénateurs ont eu lieu.

Voici les noms des élus :

MM. Théodenet (Rhône), baron de Courcel (Seine-et-Oise), Buseul (Charente-Inférieure), Trystram (Nord), Demoulin de Riols (Landes), Monsservin (Aveyron), Dethou (Yonne), Spuller (Côte-d'Or), Lahbé (Orne), Roulland (Seine-Inférieure), Salas-Prix (Ardèche), Ringot (Pas-de-Calais), Chevandier (Drôme), Muracciolt (Corse), Dujac (Saône-et-Loire), Humel (Seine-et-Oise), Anne (Calvados), Le Play (Haute-Vienne), Tirman (Ardennes).

Tous les élus sont républicains.

Elections législatives

Dix-sept élections partielles de députés.

Voici les noms :

MM. Tonlon (Annecy), Touchimbert (Poitiers), Lamendin (Béthune), d'Hulst (Brest), Jaoen (Morlaix), Fromont (Abbeville), de Rémusat (Muret), Clapot (Lyon), Maussène (Alpes-Maritimes), Gamard (Laval), Martin (Montélimar), Loup (Joigny), Guéneau (Beaune), Fallix (Tournon), Bazille (Poitiers), Duvigneau (Bordeaux), Alicot (Argelès).

Tous les élus sont républicains, sauf M. Gamart et M. Touchimbert.

Elections au Conseil général

Le renouvellement partiel des conseils généraux a donné les résultats suivants :

Au premier tour : 1,062 républicains, 202 réactionnaires, 25 constitutionnels, 117 ballottages. Soit 167 sièges gagnés et 9 perdus.

Au deuxième tour : 103 républicains, 16 réactionnaires. Soit 36 sièges gagnés et 4 perdus.

Dans le Nord, M. Rigaut est élu conseiller général contre M. Scrive.

Les républicains ont, dans les deux tours, gagné en tout 195 sièges.

Elections au Conseil d'arrondissement

Les premiers tours de scrutin ont donné les résultats que voici : 1,395 républicains, 215 réactionnaires, 165 ballottages. Soit 201 sièges gagnés et 13 perdus.

Au deuxième tour ont été élus : 1,543 républicains et 230 réactionnaires. Soit 232 sièges gagnés et 17 perdus.

Dans le Nord citons particulièrement M. Druez élu contre M. Scrive.

Elections municipales

La France comprend 87 départements et 30,143 communes.

Avant les élections de cette année, 30,772 conseils municipaux appartenaient aux républicains et 15,277 aux réactionnaires. — 94 étaient douteux.

Les élections de 1892 ont donné la majorité aux républicains dans 33,525 conseils et aux réactionnaires dans 12,409, — 215 résultats étaient douteux.

Les républicains ont gagné 2,892 conseils et en ont perdu 140. Gain net : 2,752.

A Lille, l'ancien conseil municipal est réélu avec M. Géry-Legrand qui est renommé maire.

Evénements politiques

La grève de Carmaux mérite une mention part entière. C'est le 18 octobre que la question fut portée devant la Chambre. Le résultat fut la nomination de M. Loubet, comme arbitre. La grève se termine par la *grâce des quarante-quatre*.

Le Panama

En vertu l'historique :

Une proposition de M. Pontois supprimant le privilège juridictionnel des articles 479 et suivants du code d'instruct on criminelle. — Adoption, après urgence déclarée, par 519 voix contre 1.

Le 30 novembre, la *Cocarde* accuse M. Floquet d'avoir demandé et reçu 300,000 fr. pour besoins politiques. — M. Floquet démentit le fait du haut de son fauteuil. Il n'en demande, rien reçu.

Le lendemain, interpellation Delahaye. Une commission d'enquête de 33 membres est nommée, M. Brisson est élu président de la commission.

M. Pourquery de Boisserin propose de donner à la Commission les pouvoirs du juge d'instruction.

Les obstacles se dressent de toutes parts; le Sénat, la magistrature, le procureur général, les avocats.

La proposition Pourquery de Boisserin est jugée inutile par la Commission, qui se borne à demander plus d'énergie et de bon vouloir de la part du ministère.

Le 28 novembre, la question est portée à la tribune. Après un discours de M. Brisson, le ministère est renversé.

Après une tentative infructueuse de M. Brisson, M. Ribot est chargé de la constitution du cabinet.

Le nouveau ministère prend coup sur coup les trois mesures suivantes : autopsie du baron de Reinach, arrestation des administrateurs et demande en autorisation de poursuites contre cinq députés et cinq sénateurs.

Une commission d'enquête est nommée.

Elle a entendu 87 témoins pendant les derniers jours de l'année 1892.

Faits divers

EN FRANCE

Janvier. — L'affaire Anastay. — La folie de Guy de Maupassant.

Février. — Apparition de l'influenza à Paris. — Le drame conjugal de Cannes. M. Deacon tue l'amant de son femme. — Vol de dynamite à Soisy-sous Etiolles. — Explosion de dynam te dirigée contre l'hôtel du prince de Sagan, à Paris.

Mars. — Exécution au Mans, du parricide Emonet. — Explosion de dynamite à la caserne Lobeau — Tentative de meurtre commise par le sculpteur Jacques Franc. — Exécution de l'assassin David à St-Nazaire. — La culpabilité de Ravachol est établ e. — Explosion de dynamite à Clichy, contre M. Bulot, avocat général. — Arrestation de Ravachol au restaurant Véry, boulevard Magenta.

Avril. — Exécution de Martay. — Situation critique au Dahomey; on décide une expédition. — Arrestation de 150 anarchistes à Paris. — Explosion du restaurant Véry, *douze blessés, deux morts*. — Procès Ravachol.

Mai. — Les élections municipales. — Nous en parlons dans notre revue politique. — Condamnation à mort du trappiste Hadelf. — Arrestation de Beala et de Mariette Soubère, complice de Ravachol. — M. Rouiez, dans un accès de folie, raconte qu'il s'est battu quatre fois en duel dans la même matinée. Ou l'interne, dans un asile d'aliénés. — Inauguration à Paris de la bourse du travail.

Arrestat on d'un frère de la doctrine chrétienne qui est soupçonné d'outrage à des élèves. — Accident sur la ligne du Nord, vingt blessés. Incendie des moulins de Corbeil, six tués, 37 blessés.

Juin. — Les fêtes de Nancy, M. Carnot s'y rend, *le grand duc Constantin vient saluer* le président de la République. — Condamnations à mort d'Yvorel et de Gaudissart, les assassins de Neuilly. — Le grand prix de Paris gagné par Rusl. — La procès Drumont-Burdeau, Drumont est condamné à trois mois de prison, 3,000 fr. d'amende et à l'insertion dans 80 journaux. — Procès de Ravachol à St-Etienne; l'assassin est condamné à mort. — Duel entre le marquis de Morès et le capitaine Meyer, ce dernier est tué. — Arrestation de M. Laguay, à la suite de l'affaire de la société de dynamite, suite d'Arton déclaré complice. — Scandales au ministère de la guerre où des irrégularités sont constatées.

Juillet. — L'épidémie de choléra commence Les élections municipales de Dunkerque sont annulées par le conseil de préfecture. — Fêtes de Sayton à Douai. — Catastrophe de Saint-Gervais les Bains. — Procès en diffamation intenté par les dizaines de *Notre-Dame de l'Usine* à MM. Dugerdin et Lagr llière-Beauclerc, acquittement de ces derniers.

Août. — L'affaire Sommer devant la cour d'assises du Nord. — Scènes de désordre à Wattrelos *à la ferme de la Pinte-de-lait*. — Cinq personnes noyées à St Omer.

Septembre. — Les mesures sanitaires contre le choléra sont prises sur la frontière belge — Revue des troupes de la 1re division près du Cateau. — Le choléra au Portel — Fermeture de la chapelle du Hautmont.

Octobre. Ouverture de la saison théâtrale à Lille. — Les fêtes du centenaire. — Le président de la République vient à Lille. — M. Ovigneur est nommé officier et M. Dutilloul, chevalier de la Légion d'honneur.

Novembre. — Rentrée solennelle des Facultés de l'Etat. — Mise en liberté de Culine. — Arrestation à Paris de Weegmann, complice de Sommer. — Réélect on de Culine à Roubaix. — Mort du comte de Martimprey, ancien député du Nord. — Mort du chanoinier Desrousseaux. — Conférence Lafargue-Naudet à l Hippodrome.

Décembre. — Collision de trains à Pont-à Marcq. — Une enfant de 10 ans assassinée et violée à Leos. — Découverte à Marquette du cadavre d'une femme soupçonnée violée.

Nos DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Les réceptions du jour de l'an

Paris, 1er janvier. — Parmi les réceptions officielles, celle du corps diplomatique à l'Elysée, a seule offert de l'intérêt.

M. Carnot se tenait au fond de la pièce. Il avait à ses côtés, outre les ministres et les officiers de sa maison militaire, le grand chancelier de la Légion d'honneur et le général Saussier, gouverneur militaire de Paris.

Le nonce apostolique, au nom du corps diplomatique, a prononcé l'allocution suivante:

Monsieur le président, en se réunissant autour de vous au jour même où les familles ont coutume d'échanger des souhaits de bonheur, le corps diplomatique aime à vous exprimer son sentiment de fraternité qui, de toutes les nations, malgré les divergences d'intérêts et les diversités de race, ne fait en réalité, qu'une grande famille.

C'est de cet esprit que s'inspirent les vœux que nous venons, tout à l'heure, de nous souverain et chef d'Etat qu'en notre nom personnel, vous offrir aujourd'hui, et dont je suis heureux d'avoir à me faire une seconde fois l'interprète.

Ces vœux ont tous pour objets votre bonheur, monsieur le président, et la plus grande prospérité de la noble nation qui occupe une place si importante dans ce concert universel des peuples.

Nous comptons sur la sagesse de la divine Providence pour le complète réalisation de ces vœux, dont nous vous prions d'agréer, au début de cette nouvelle année, l'unanime et respectueuse expression.

Discours de M. Carnot

Le président de la République a répondu :

C'est avec une vive et une sincère satisfaction que je viens *en présence l'éminent interprète du* corps diplomatique.

En m'apportant une fois de plus, messieurs au nom des souverains et des chefs d'Etats, dont vous êtes les représentants autorisés, les vœux que vous formiez pour la paix et la concorde, ce bien primordial des peuples, vous répondez aux sentiments du gouvernement de la République, et, de grand cœur, je m'associe à cette nouvelle affirmation de fraternité.

Je vous remercie en même temps des souhaits qui s'adressent à la France.

Vivant au milieu de nous, mieux que personne vous connaissez les qualités solides et indéfinies qui apparaissent à son peuple ; vous pouvez justement apprécier le rôle que l'histoire lui a désoli dans le concert européen, les services qu'il est appelé à rendre encore à la cause du progrès et de l'humanité.

Votre témoignage, monsieur, nous est précieux, et, fort de ces sympathies, confiant dans la clairvoyance d'un pays qui a le culte de l'honneur, du droit et de la vérité, je puise aussi dans de la République envisage l'avenir avec calme au seuil de l'année qui commence.

Après le départ du corps diplomatique, le président de la République a reçu les délégations des corps de l'armée, du clergé, des administrations publiques et de l'armée.

Les représentants de la magistrature, en particulier, ont affirmé leur dévouement qui institution actuelles et leur résolution à exiger de tous le respect de la loi.

A quatre heures, les réceptions étaient terminées.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

DROME

Arrondissement de Saint-Dié
(Scrutin de ballottage)

MM. J. Reynaud, républ. 6345
Paul Blanc, républ. 6361 (élu)

Il y a quinze jours les voix s'étaient ainsi réparties : M. Reynaud, 6,292 : M. Blanc, 3,880; M. Levesque, 2821.

Il s'agissait de remplacer M. Chevandier, démissionnaire.

Aux élections générales de 1889, M. Chevandier, député sortant, avait été nommé par 6,977 voix contre 4,154 à M. de Ghirie, candidat réactionnaire.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Deux morts, neuf blessés

Castres, 1er janvier. — Le train de voyageurs n° 706, parti de Castres, à 11 h. 12 et se dirigeant sur Montauban, a déraillé devant la *maisonnette de Sainte-Croix*, qui a été renversée à deux kilomètres de Castres. Les voies a été récemment réparées à cet endroit et suit une courbe assez prononcée.

Le train marchait à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure. La locomotive fut projetée hors la voie et se renversa complètement, le fourgon de bagages monta sur le tender qu'il écrasa, tandis que le premier wagon de voyageurs venait donner sur eux ; ces trois voitures furent mises en pièces, tous les autres wagons sont plus ou moins endommagés.

Il y a malheureusement de nombreux accidents de personnes à déplorer. Le mécanicien pris sous sa machine, a été tué sur le coup ; le chauffeur est mourant ; des voyageurs qui étaient peu nombreux, une quinzaine sont peu nombreux, une quinzaine sont blessés, quelques-uns grièvement.

Nous avons pu en interroger plusieurs, mais encore sous le coup de l'affolement auquel ils ont été en proie, ils ne se souviennent de rien. Un jeune homme a été trouvé sain et sauf, protégé comme par miracle, dans un compartiment de fumeurs complètement broyé.

Quant aux dégâts matériels ils sont considérables.

En outre des voitures perdues, les rails ont été arrachés, les traverses brisées, la barrière du passage à niveau, entièrement emportée, les poteaux télégraphiques rasés, la cloche Sionnon, brisée, la maisonnette en a été elle-même écrasée par la locomotive.

Les autorités de Castres et les secours de la gare sont arrivés presque immédiatement et commencèrent aussitôt commencé.

Castres, 1er janvier. — Un deuxième cadavre s'est portée sur le théâtre de la catastrophe. La machine couchée sur le dos en dessous de la voie est recouverte par son tender qui lui-même est recouvert par les débris du fourgon. La première voiture est montée tout en haut de ces débris, elle se trouve presque intacte. Un wagon de deuxième classe a été complètement brisé.

Les voyageurs qui se trouvaient dedans n'ont eu aucun mal. Comme dans tous les accidents de ce genre, les voyageurs sont complètement effarés se sont sauvés en abandonnant leurs bagages.

Le parquet a fait procéder à des minutieuses investigations.

Castres, 1er janvier. — Le théâtre de l'accident est épouvantable à voir. Les voitures défoncées sont montées les unes sur les autres. Le cadavre du mécanicien est carbonisé et recouvert de charbon sous la machine.

Le chauffeur, transporté à la maisonnette vo sine, a rendu le dernier soupir. L'artillerie aide aux transbordements des voyageurs qui arrivent de Castelnaudary et de Montauban. Les photographes prennent les vues de la catastrophe.

Sont morts, le mécanicien Parriel et le chauffeur Espiles. Les blessés sont MM. Siguier, âgé de 30 ans, de Castres; Guinot, soldat au 5e d'artillerie; Hyrondelle, 48 ans; conducteur; Moulis, Emile, 48 ans, de la Bruguière; Riquet, Basile, homme d'équipe, de Montauban; Bonnefon, Léon, conducteur; Germain, homme d'équipe; Laynadier, de St-Pons-de-Mauchiens.

La voie ne sera pas dégagée avant demain.

On ignore la cause de l'accident.

Castres, 1er janvier. — Les victimes n'ont pas de blessures graves. La voie a été déblayée.

On a transporté les cadavres du mécanicien et du chauffeur à Montauban.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 54

MORTEL AMOUR!

DEUXIÈME PARTIE

LA BELLE FLEURISTE

— Moi!

— Vous.

— Comment?

— Je passais rue Royale avec un de mes camarades du pays... un garçon qui est de vos côtés... des environs de Tavernay... le fils d'un riche fermier.

— Il s'appelle?...

— Louis Bréchard.

— Je connais ce nom-là, fit Rose distraite. Des gens du côté de Colonge...

— Justement!

— Alors?...

— Il était neuf heures... Bréchard m'a touchée le bras en me disant; — Regarde! Il me croise avec une voiture attelée de deux chevaux, avec une paire de domestiques sur le siège, un équipage superbe. Une jeune fille s'approchait. Elle descendait à côté du maître de l'équipage et les chevaux ont filé. Cette jeune fille, c'était vous!

Rose était devenue très rouge.

— A ne ce jeune homme aura supposé... sans rien? murmura-t-elle. Et vous aussi? Ah mon Dieu, où est-il?

— Il retourne au pays.

— Quand?

— Demain matin.

— Vous voyez bien. Tout m'accable.

Tranquillisez-vous..... Les apparences pourraient le tromper, en effet, mais j'étais là.

— Vous avez pris ma défense?

— N'en doutez pas!

— Mais vous-même vous m'accusiez, convenez-en.

Elle prit son parti sans hésiter.

— Eh bien, dit-elle, que les autres pensent ce qu'ils voudront, qu'ils me supposent parfaite, légère, soit. Mais je ne veux pas que vous me méprisiez. Au surplus, mon secret m'étouffe. Venez, je vais tout vous dire. J'ai mon chemin de fer, que m'importe le jugement du monde.

Elle alla vivement à sa porte et l'ouvrit.

Le bonheur est sur le seuil de la sienne.

Il allait se rencontrer.

Entrez, ordonna-t-elle.

Il obéit.

— Au fait, vous me connaîtrez, dit-elle; vous êtes mon ami, mon seul ami peut-être... mais jurez-moi de ne révéler à personne ce que je vais vous apprendre.

— Ne craignez rien, murmura-t-il avec un accent impossible à rendre ; vous avez raison, oui je suis votre ami, votre ami dévoué, sans réserves.

Ils se trouvaient dans une sorte de petit salon bien à moitié, tendu d'une étoffe rouge à gros grain, comme de la toile à voiles, sur laquelle des aquarelles, des gravures et une photographie, un portrait de femme dans toute la splendeur de sa jeunesse et de sa beauté. C'était Andrée.

Andrée avec un ensemble qu'on réunit deux des petites chambres du rez-de-chaussée donnant sur les jardins, afin de faire à sa sœur qui ne voulait pas s'éloigner l'un petit appartement à peu près complet.

Elle s'était plu à meubler ces modestes logement et à l'arranger comme les deux jeunes filles avaient arrangé elles-mêmes autrefois la maison sur l'Ouvrage.

Grâce à elle, Rose possédait une retraite à peu près confortable, fraîche et riante.

La chambre était tapissée de cretonne ; un bon lit avait remplacé le petit lit de fer de la fleuriste.

Il y avait des tapis partout et la dépense ne pouvait ni ne personne car l'essence qu'ils avaient à recouvrir était des plus étroits.

Dès qu'elle se trouva seule en présence de son voisin, dans son petit salon, meublé de deux fauteuils et d'une table carrée sur la quelle était suspendue la lampe à abat-jour rose, la [illegible] va de prendre sa situation [illegible] tragique.

Elle offrit un siège à l'accordeur en lui disant :

— Savez-vous qu'on pourrait médire de nous et on aurait grand tort. D'abord nos intentions sont pures. Ensuite je suis déjà vieille.

— Allons donc!

— J'ai vingt-quatre ans passés, bientôt vingt-cinq, et j'ai bien le droit de recevoir un voisin, n'est-ce pas?

— Sans doute, mais les langues sont si mauvaises!

Rose regarda en arrière, dans sa vie.

Elle pensait involontairement à Nicole Rabut.

Ah! si la mercière de Tavernay connaissait Louis Bréchard! Si elle apprenait par lui qu'on l'avait rencontrée en voiture avec le baron Ferney! Quel vacarme! Quelle honte nouvelle!

Il faut dire que Nestor Poquet n'était pas du tout coupable. Il avait déclaré la simple vérité, en peu de mots.

Rose lui avait fait une belle peur! Il avait craint de ne pas la retrouver chez elle, et c'est cette douleur poignante pour lui.

On s'attache toujours à quelque chose en ce monde et le bossu s'était attaché à sa protégée avec l'énergie d'une affection dont il n'avait pas en l'emploi jusque-là et, disons-le, avec toutes les flammes d'un amour épuré et que, de même que Thérèse Souchat, il ne pouvait laisser soupçonner à personne.

— Voulez-vous que je vous offre une tasse de thé, reprit-elle en essayant de sourire.

— C'est qu'il est tard!

— Bah!

En un instant elle alluma un joli réchaud à esprit de vin en métal argenté, plaça la bouillire sur la flamme et posa sur la table deux tasses et un sucrier qui n'auraient pas déparé le service d'un millionnaire.

— C'est gentil, n'est-ce pas? dit-elle.

— Oui.

— Ce sont mes étrennes de cette année. Tout ce qui est ici me vient de ma sœur.

— Madame Chambay!

— Bien sûr... je n'en ai pas d'autre encore vous savez comment [illegible] sœurs...

— C'est sa mère qui vous a élevée...

— Oui, j'ai sucé le lait d'une marquise!

— Ce ne vait, dit gaiement le bossu.

— Ma tante de Meilhan... une sainte!... la meilleure des femmes.

Et avec une émotion touchante, Rose alors ajouta :

— Ma mère venait de mourir... j'étais très chétive... on ne savait que faire de moi... Madame de Meilhan allaitait sa fille... elle a eu pitié de moi et m'a servi de mère... Elle m'a sauvé la vie... Ces choses-là ne sont pas de celles qu'on oublie.

— C'est vrai.

— Eh bien! aujourd'hui, si je suis malheureuse, mon ami, si je souffre plus que vous ne pouvez le penser, je puis me dire... et le sentiment de ce devoir accompli me soutient... Autrement, il y a longtemps que j'en serais fini...

— Comment?

— En me jetant à la Seine ou en allumant ici un seau de charbon...

— Vous, Rose?

— Moi, mon ami.

— Il faut donc que vous ayez beaucoup de chagrin.

Le cœur de Rose se gonfla; ses yeux de vinrent brillants de larmes.

— Oh! oui, murmura-t-elle. L'amour que j'ai dans le cœur, ou plutôt le désespoir de l'avoir perdu, est une douleur au-dessus de mes forces.

Elle se raidit.

La bouilloire chantait gaiement sur la flamme claire.

Rose y jeta le thé et souffla le réchaud.

— Maintenant, dit-elle, écoutez-moi, mais souvenez-vous que si vous me trahissez, je me jette par la fenêtre. Si vous ne voulez pas pas me mort?

— Vous parliez de chagrins... Ce serait le plus grand et le plus inguérissable de ma vie.

Le bossu s'accouda à la table en osant à peine lever les yeux sur sa voisine.

— Oh! non, il ne voulait pas se mort. Il était sincère en l'affirmant dans cette exclamation partie du cœur. Il l'adorait avec la ferveur des âmes [illegible] vénérée.

Il l'avait élevée au hôtel dans son cœur à cette petite Rose si charmante, si courageuse, qui renfermait en elle des peines qu'on sentait poignantes avec le courage du stoïque dont un serpent déchirait la poitrine et qui montrait à ses bourreaux un visage impassible.

Alors elle recommença son histoire.

Elle raconta à son ami du moment son confident l'histoire de ses amours avec Jacques Bailleul; comment leur amitié d'enfance s'était changée en un sentiment plus tendre au milieu des campagnes fleuries où elle comptait bien passer sa vie entière, sans ambition, égayant la maison par son activité et ses chansons, travaillant du matin au soir, courageusement, mettant la main à la pâte, entourant les vieux parents de respect et de soins et leur faisant l'amour et du dévouement le plus tendres.

— N'est-ce pas que c'était là le vrai bonheur? *dit elle*.

Elle s'interrompit, versa à son voisin une tasse de thé, avec des façons charmantes, toutes naturelles, lui tendit d'un geste gracieux le sucrier et ensuite elle gagna sa chambre en le laissant seul dans le petit salon.

Il l'entendit fureter dans les tiroirs de la commode et bientôt elle reparut, tenant à la main une petite photographie qu'elle serrait contre sa poitrine.

— Tenez, dit-elle, voilà mon trésor, le vrai, tout ce qui me reste de ma félicité perdue. Regardez-le, chaque soir, je le mets à mon chevet et je fais une prière pour qu'un jour il me revienne!

Et dans ses yeux humides, le bossu vit poindre un sentiment d'orgueil.

Elle était fière encore d'avoir été choisie par le beau garçon vers lequel allait son âme, à travers les espaces, d'avoir été aimée par lui, de l'être encore peut-être.

Car pourquoi se fût-il exilé si cet amour n'eût pas enfoncé ses racines vivaces jusqu'au fond de son cœur?

Son regard disait sans contrainte :

— N'est-ce pas qu'il est digne d'être pleuré